

L'ECHO

DES CHARMILLES

Bulletin municipal de Charnoz-sur-Ain/2024/N°25



Temps forts 2023,

Vie municipale,

Vie associative,

Infos pratiques,

Etat Civil





\Diamond	Mot du Maire	page 3
\Diamond	Temps forts 2023	page 4
	Les commissions	
\Q	Finances	page 6
\Q	Environnement, entretien et propreté	page 6
\Q	Ecole	page 7
\Diamond	Voirie, réseaux et sécurité	page 7

Sport, jeunesse et culture

Bâtiments communaux

Urbanisme

Les services

Zoom: la nouvelle chaufferie Château/école

\Diamond	Ecole	page 11
\Diamond	CCAS	page 11
\Diamond	Bibliothèque	page 12

Les associations

\Diamond	Annuaire des associations	page 13	
\Diamond	Les associations Charnoziennes	page 14	



 \Diamond

 \Diamond

 \Diamond

Charnoz sur Ain
40 rue de Monétroi
01800 CHARNOZ SUR AIN

04 74 61 45 77
Email: accueil@mairie-charnoz.fr
www.mairie-charnoz.fr

Directeur de publication :
Jean-Louis GUYADER, Maire
Rédaction, réalisation :
Commission communale de la Communication,

Stéphanie (Accueil & Secrétariat de Mairie)
<u>Impression:</u> Imprimerie des 3 Fontaines

Imprimé en 500 exemplaires

page 8

page 9

page 9

page 10



Le Mot du Maire



Voilà la France devant son destin après des années de laxisme, de déni, de bienpensance. Et la question se pose: éviteronsnous le chaos ? Pourtant ce pays était si beau qu'on l'appelait douce France. L'immigration incontrôlée a conduit au malheur de tous, sauf des passeurs; laisser les campagnes en jachère pour gaver les métropoles a créé la colère des ruraux; baisser le pouvoir d'achat pour réduire le chômage est une idée stupide qui orchestre le déclin.

L'équipe municipale c'est le premier maillon de l'Etat, celui qui est exposé à toutes les colères. Il y a maintenant une application d'appels rapides de la gendarmerie pour les élus en cas d'agression, triste réponse à l'insécurité.

Les communes restent le rempart contre l'individualisme de notre société; les emplois d'été que nous proposons aux jeunes du village sont notre contribution à la fraternité, nous leur délivrons ainsi un diplôme de citoyen, nous en sommes fiers.

Mais tout n'est pas noir en France, il v a Charnoz! Là où le bon sens paysan résiste. Nous avons aussi de bons partenaires.

- 1) La Communauté de Communes nous offre le TOUQUAN, ce transport à la demande, qui à peine lancé est déjà un succès, mais aussi la piste cyclable de Charnoz à son tracé et son financement!
- 2) La Région suit fondamentalement une politique d'aide à la ruralité, la liste des projets communaux concernés est longue mais citons ici les stars de notre territoire : le Lycée de Meximieux, le campus aéronautique d'Ambérieu et le château du Petit Prince à St

Maurice de Rémens.

3) Le Département: ce sont aussi des Nous avons mis en place l'application Panaides aux communes mais, pour la Plaine de neau Pocket, pour un lien rapide de la mairie l'Ain, l'enjeu c'est le diffuseur nouveau sur vers les charnoziens. Enfin la couverture l'A42 et son accompagnement routier. Il est téléphonique et internet que de nombreux inscrit au schéma départemental et permet- charnoziens attendaient a été fortement tra de décongestionner Meximieux, Ambé- « upgradée » par l'antenne télécom de La rieu et le PIPA.

4) L'Etat qui, par exemple, a financé 39% (200 194 €) pour la nouvelle chaufferie.

La réalisation communale majeure, c'est le réseau de chaleur du Château- cantineécole, fonctionnant au combustible made in Plaine de l'Ain! C'est non seulement la chaufferie au pellet de bois mais aussi la rénovation thermique des bâtiments. Les Charnoziens nous ont félicité lors de la porte ouverte nous en sommes ravis.

Les panneaux photovoltaïques de l'école (36kVA) ont été complétés par ceux disposés sur la mairie. Nous bénéficions d'une puissance installée de plus de 30kVA. Le coût de l'énergie reste une inquiétude, aussi avonsnous décidé de couper l'éclairage public de 23 heures à 6 heures du matin. Certains y voient aussi une sauvegarde de la biodiversité, d'autres une évocation des temps passés avec ses nuits étoilées extraordinaires. La biodiversité sauvegardée c'est aussi la plantation de 500m de haies rue de Monétroi et au théâtre de Verdure, la remise en place du « Marais » dans le parc du Château ; merci à la CCPA lauréate du Marathon de la biodiver-

L'eau et l'assainissement seront transférés à la CCPA en 2026, c'est la loi, même si l'on peut regretter le temps de la régie directe. Elle était basée sur la disponibilité des élus et correspondait à un temps où les exi-Meximieux qui est maintenant validée dans gences administratives étaient encore raisonnables. Mais les réseaux n'attendent pas alors nous avons changé les anciens compteurs d'eau par des compteurs à tête radio émettrice pour faciliter les relevés et pouvoir à tout moment vérifier les fuites. Il fallait surtout remplacer nombres de compteurs âgés de plus de 40 ans et qui ne savaient

plus compter juste.

Forêt.

Deux gros dossiers se sont conclus : d'une part le changement de l'alarme et la mise en conformité électrique du Château, couronné d'un avis favorable de la commission de sécurité et d'autre part le PLU, une entreprise de longue haleine, qui voit enfin son achèvement poindre avec la fin de l'enquête publique. Il reste l'évaluation préfectorale

Les bonnes nouvelles ; le recrutement de 3 nouveaux sapeurs-pompiers volontaires (ce qui porte à 10 l'effectif), la rénovation du stade, le renouveau des après-midis récréatives du CCAS, l'installation d'une boîte à livre, une nouvelle association.

Pour la deuxième partie de mandat nous réaliserons les projets que nous annoncions dans notre programme; notamment les réfections de voirie du chemin de Cuire et du centre village ainsi que la mise en accessibilité PMR de l'église, et des surprises bien sûr.

La vie de village nous est chère, elle repose sur la municipalité, les élus et le personnel, mais aussi sur les associations anciennes et nouvelles. Je voudrais les remercier publiquement et saluer leurs engagements dans ces moments de perte de repères et de vaches maigres. Bravo et merci car une seule personne a absolument besoin des autres: le chef!

> Jean-Louis Guyader, Maire de Charnoz



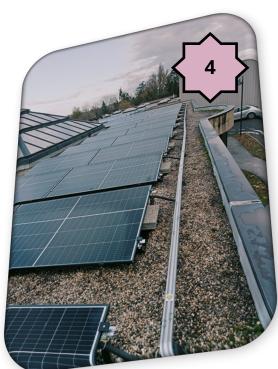
Les Temps Forts de l'Année 2023

- 1- Changement des compteurs d'eau
- 2 Extinction de l'éclairage nocturne
 - 3 Panneau Pocket
- 4 Mise en place de panneaux photovoltaïques sur le toit de la mairie
 - 5 Plantation de 500m de haies et création d'une mare
 - 6 Rénovation du stade
 - 7 Inauguration de la nouvelle chaufferie château/école
 - 8 Mise en place des après-midis récréatives du CCAS







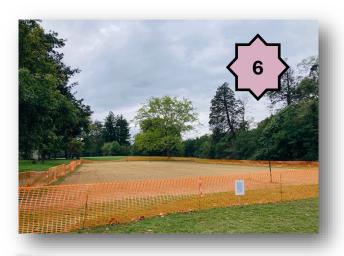


















Le CCAS de Charnoz sur Ain vous invite à ses après-midis récréatives, à partir du 14 novembre 2023,

TOUS LES MARDIS

A tout âge, entrée libre et gratuite de 14h30 à 18h, à Charnoz Accueil

Autour d'un café, tout est possible : instants de convivialité, d'échange, de jeux en famille ou entre amis, (apportez vos jeux préférés), d'activités diverses selon coûts (tricot, bricolage), de balades...









VIE MUNICIPALE / LES COMMISSIONS

LES FINANCES

Le budget est l'outil fondamental de la gestion de la commune. Aucune dépense ne peut être faite si elle n'est pas inscrite dans le budget. C'est l'acte de prévision et d'autorisation des dépenses et des recettes qui participe au pilotage des finances locales. Lors de son élaboration, il indique les orientations financières et les priorités proposées par le Maire et votées par le conseil municipal.

La commune dispose de 2 budgets (budget principal et budget annexe : eau et assainissement) et est établi en 2 sections (fonctionnement et investissement), tant en recettes qu'en dépenses.

La commission des finances est chargée de l'élaboration des budgets.

Le premier budget voté dans l'année est appelé budget primitif. Celui-ci porte sur l'entièreté d'un exercice budgétaire.

Il s'agit d'un budget prévisionnel, qui nécessite souvent d'être adapté en cours d'année. Le conseil municipal a voté la fongibilité des crédits qui consiste dans la possibilité pour l'exécutif, sans décision modificative (DM), de procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre.

Le conseil municipal doit être informé de ces modifications. Pour celles qui ne rentrent pas dans la fongibilité des crédits, des DM doivent être votées.

Les budgets primitifs sont équilibrés en fonctionnement et investissement comme suit :

Budget primitif principal 2023:

Fonctionnement: 607 700.00€

Investissement: 980 150.00€

Budget primitif eau et assainissement :

Fonctionnement: 277 8321.46€

Investissement: 309 074.10€

Les 2 principaux projets d'investissements réalisés en 2023 ont été :

la création d'une chaufferie Château Messimy/école et la mise en place de panneaux photovoltaïques pour 30 KVa sur le toit de la mairie. Ces projets ont fait l'objet de subventions du département de l'Ain, de l'Etat (Dotation de soutien à l'investissement local) et de la CCPA.

Pour le budget eau et assainissement, le projet majeur de cette année est le changement de l'intégralité des compteurs d'eau pour des compteurs à tête radio-émettrice.

En 2023, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition.



ENVIRONNEMENT, ENTRETIEN ET PROPRETÉ

Membres de la commission :

Jean-Marc BRISON, Loïc FAIPEUR, Estelle CHAMPION, Marc LANCESSEUR

Cette commission a pour mission de gérer les espaces verts, l'entretien des différents parcs et bois, la propreté de la commune, le fleurissement et l'attribution des coupes de bois.

RÉALISATION

La commission a répondu au projet de la Communauté de Communes « Marathon de la biodiversité » qui consistait à replanter 42 kms de haies et à recréer des mares sur le territoire de la CCPA.

La CCPA a retenu notre projet : la plantation d'environ 500 m de haies le long de la rue de Monétroi et au niveau du théâtre de Verdure, ainsi que la création d'une mare au niveau du lieu appelé « le marais » dans le parc du Château. Le stade de foot, remis en état en octobre, sera de nouveau disponible au printemps, ! Encore un peu de patience!





COUPE DE BOIS

En 2023, les coupes de bois ont été attribuées à 5 personnes et se sont faites dans la zone dite « la Forêt »

ENTRETIEN

L'employé municipal, Pierre, se charge de l'entretien des espaces verts avec l'aide, pendant ses congés, d'un charnozien, Daniel, ainsi que celle des Brigades Nature pour les « gros travaux ».

De plus, cet été, les jeunes nous ont beaucoup aidés pour certains travaux d'espaces verts. Nous les en remercions.

INFO PRATIQUE

Nous vous rappelons que l'entretien des haies dans les propriétés de chacun est obligatoire pour la sécurité et la bonne entente entre voisins.

ECOLE

La commission école est heureuse de constater que l'effectif d'enfants scolarisés à Charnoz se maintient avec un total de 102 élèves à la rentrée 2023.

L'équipe enseignante, avec 4 classes, ainsi que le personnel communal (les 2 atsem) restent les mêmes que l'année dernière.

Comme chaque année un thème commun à l'école a été choisi : l'équipe enseignante a décidé de travailler sur le sport et notamment les Jeux Olympiques.

Déjà de nombreux projets et sorties sont mis en place, notamment une course d'endurance qui a été faite avant les vacances d'octobre puis des spectacles qui arriveront par la suite.

L'activité piscine est maintenue pour les élèves de la GS au CE1 , financée par la

mairie et la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain.

Et comme chaque année, nous pouvons remercier le sou des écoles qui finance les intervenants et les sorties scolaires pour chaque classe.

Des travaux d'entretien ont été réalisés, avec notamment des travaux de peinture durant l'été mais aussi l'achat d'une nouvelle méthode de lecture pour la classe de CP.

Membres de la commission :

Pierre-Yves TIPA, Jean-Marc BRISON, Loïc FAIPEUR, Amandine SCRIBANTE



VOIRIE, RÉSEAUX ET SÉCURITÉ

Dans la logique de préservation de l'environnement et de la biodiversité, avec la réduction de la consommation d'énergie et la réduction de la pollution lumineuse,

nous avons modifié les armoires électriques qui gèrent l'éclairage public pour les rendre pilotables. Grâce à ces travaux, l'éclairage public est dorénavant éteint aux horaires pendant lesquels la circulation est moins importante, soit de 23h à 6h. Le pilotage à distance permet de prolonger les plages d'éclairage ponctuellement, en cas de manifestation par exemple.

Le parvis de l'église va être transformé pour accueillir une rampe qui facilitera l'accès aux Personnes à Mobilité Réduite. Ces travaux seront également l'occasion de créer une noue d'infiltration pour la collecte des eaux pluviales de l'église et améliorer l'éclairage du secteur.

Un bureau d'étude travaille sur la rénovation des voiries du centre village et du chemin de Cuire pour lesquelles nous avons esquissé un budget et recherchons des subventions. La gestion des eaux pluviales se fera en infiltration partout où ce sera possible.

Nous avons curé la totalité des réseaux d'eau pluviale ainsi que les puits perdus pour gérer au mieux les eaux de ruissellement avec les orages de plus en plus violents que nous subissons. Une réflexion est en cours pour le curage du réseau d'eaux usées pour garantir son bon fonctionnement.

Le dégrilleur en amont de la station d'épuration a été remplacé pour mieux filtrer les déchets et éviter leur déversement à la rivière.

Afin de mieux gérer la ressource en eau, nous avons installé des compteurs d'eau à tête radio émettrice que l'agent communal peut relever à distance. Leur installation va permettre un suivi plus régulier des con-

Membres de la commission :

Pierre-Yves TIPA, Jacqueline FAVIER, Jean-Marie SALAMAN.

sommations et ainsi avoir un contrôle sur d'éventuelles surconsommations d'eau ou sur des fuites potentielles. Nous menons actuellement une réflexion pour une campagne de recherche de fuites sur l'ensemble de la commune et le remplacement de certains tronçons de réseaux à combiner avec les travaux du chemin de Cuire et de la piste cyclable (chemin de Billieux).

PISTE CYCLABLE

Le projet de piste cyclable a pris du retard par rapport au calendrier prévisionnel à cause de la réticence de certains riverains sur les communes de Meximieux et Charnoz sur Ain, à céder du terrain pour l'emprise de la piste.

La CCPA qui pilote le projet a donc dû entreprendre des procédures administratives longues pour inciter les propriétaires à céder leur terrain et garantir la continuité du tracé.

Les travaux devraient commencer en 2024 pour desservir Meximieux depuis l'entrée nord de Charnoz.

Un parcours 100% sécurisé pour les vélos, notamment pour connecter la gare et le futur lycée.

Ces travaux seront également l'occasion de sécuriser le carrefour entre la D65 et la D65C en réduisant la vitesse en direction de Giron et de rattacher les quartiers de Giron et de Billieux au centre village pour les modes doux. Une antenne sera également créée depuis le chemin de Billieux en direction de Giron.



VIE MUNICIPALE / LES COMMISSIONS

SPORT, JEUNESSE ET CULTURE

Cette commission travaille avec les associations œuvrant dans les domaines de la culture, du sport et de la jeunesse. Cette année encore , les charnoziens ont pu participer à des manifestations culturelles et sportives au théâtre de verdure (concert, théâtre de rue...), au château (danse, yoga, plantes sauvages...), à la bibliothèque, dans le parc du château (cross de la rose, voitures anciennes...) et à Charnoz Accueil (sur le thème de la parentalité, histoires en anglais pour les jeunes enfants...)

Sur le plan culturel, la municipalité a à cœur d'organiser la traditionnelle

soirée cinéma de plein air précédée du pique-nique partagé. Malgré quelques soucis techniques sur la qualité du son pour le projectionniste cette année, cela n'a pas empêché aux nombreux charnoziens présents de passer une bonne soirée. Rendez vous le vendredi 5 juillet 2024 pour une nouvelle séance sous les étoiles!

Une boîte à livres, créée par l'agent communal, a été déposée sur le parvis du château. Le principe est simple, un livre vous intéresse ? Prenez-le et remplacez-le par un autre qui ne vous

est plus utile, ou que vous voulez faire découvrir ou sinon reposez le une fois

Quant à la jeunesse, l'équipe municipale a eu le plaisir d'embaucher 13 jeunes charnoziens cet été. Cette action a pour but de permettre de faire un premier pas dans le monde du travail pour la plupart d'entre eux. Ils ont ainsi pu aider Pierre, notre agent communal, dans des travaux divers d'entretien d'espaces verts, d'entretien de bâtiments communaux avec du nettoyage, du rangement ou de la peinture. Cette démarche est une volonté de la mairie, car il est pour nous essentiel que les jeunes qui le souhaitent s'impliquent dans la vie de leur village. C'est une belle expérience qui nous satisfait : merci à eux pour leur travail et leur motivation.

La réfection du terrain de foot du château a eu lieu avec la commission environnement. Nous avons hâte de voir de nouveau les jeunes du village sur le terrain rénové... encore un peu de patience... il faut que l'herbe pousse! Vivement le printemps pour les parties de foot sur ce terrain rénové!

Membres de la commission :

Jean-Marc BRISON, Loïc FAIPEUR, Estelle CHAMPION, Stéphane BER-NARD, Amandine SCRIBANTE

Enfin la commission est heureuse d'avoir travaillé en lien avec les associations Charnoziennes à l'organisation du forum des associations lors de la fête du village. C'est toujours un moment privilégié où les associations se réunissent pour présenter aux habitants la diversité du monde associatif du village et aussi où les

adhérents des associations se rencontrent et échangent sur leurs vies associatives.

Merci encore à toutes les personnes qui, par leur encadrement, leur bénévolat et leur passion nous permettent de pouvoir faire vivre la jeunesse, le sport et la culture dans notre petit village.





URBANISME

La commission d'Urbanisme est en charge de l'examen des autorisations d'urbanisme en amont de l'instruction faite par le service ADS (Autorisation du droit des sols) de la CCPA.

Les dossiers qui ne sont pas soumis à la Taxe d'Aménagement sont entièrement traités par la commission, assistée par la secrétaire de Mairie en charge de l'accueil. Elle est le premier maillon pour apporter les renseignements sur les demandes.

Les dossiers peuvent être déposés directement en Mairie ou de façon dématérialisée.

Au cours de l'année 2023, 122 dossiers ont été traités :

1 Permis d'Aménager (PA), 15 Permis de Construire dont 4 modificatifs (PC et PCMI),51 Déclarations Préalables (DP et DPMI) concernant principalement l'installation de panneaux photovoltaïques ou des isolations par l'extérieur, 55 Certificats d'Urbanisme informatif (CUa).

Les délais d'instructions sont de 1 à 3 mois et diffèrent suivant le type de dossier et le secteur d'implantation mais ce délai peut être beaucoup plus important en cas de demandes de pièces complémentaires.

PLU

Initié en 2015, les travaux concernant l'élaboration du PLU et du Zonage d'Assainissement ainsi que de la révision du Périmètre Délimité des Abords de l'Eglise ont été validés en 2022 par le conseil municipal puis soumis pour avis aux Services et Personnes Publiques Associées et concernées.

Par arrêté en date du 16/10/2023, les modalités d'organisation de l'enquête publique ont été fixées et celle-ci s'est déroulée du lundi 06/11/2023 à 14h00 au mercredi 06/12/2023 à 12h00 à la Mairie. L'ensemble du dossier a été mis à disposition du public pendant les heures d'ouverture de la Mairie et il était également consultable sur le site de la Mairie.

Le Commissaire Enquêteur, désigné par le Tribunat Administratif, a effectué plusieurs séances de travail en Mairie et a assuré 5 permanences en Mairie, à disposition du public et pour recevoir ses observations et propositions.

Le 06/01/2024, le Commissaire Enquêteur a remis son « Rapport d'Enquête Publique » et ses « Conclusions et Avis » avec un avis Favorable au Projet d'Elaboration du PLU et du Zonage d'Assainissement

Membres de la commission :

Pierre-Yves TIPA, Loïc FAIPEUR, François MERCIER

ainsi que de la révision du Périmètre Délimité des Abords de l'Eglise accompagné de 2 recommandations. Ces 2 dossiers sont en ligne sur le site de la mairie.

Les contributions du public et les observations des personnes publiques associées et celles pour lesquelles le Commissaire Enquêteur s'est favorablement prononcé vont être prises en compte pour établir la version définitive du dossier d'Elaboration du PLU et du Zonage d'Assainissement ainsi que de la révision du Périmètre Délimité des Abords de l'Eglise.

BÂTIMENTS COMMUNAUX

Nous avons investi massivement depuis le début du mandat dans la transition écologique pour les bâtiments communaux. Nos travaux se sont concentrés sur les 3 bâtiments les plus consommateurs d'énergie : le château, l'école et la mairie.

Avec l'installation de panneaux photovoltaïques (36 kVA sur l'école + 30 kVA sur le toit de la mairie) et le regroupement des abonnements de l'école avec celui du château, nous avons considérablement réduit les factures EDF. Le remplacement de la ventilation de l'école, qui est maintenant pilotée par une sonde qui mesure en permanence le niveau de CO2 et adapte la ventilation, garantit une qualité de l'air optimale en baissant significativement le renouvellement d'air inutile qui coûte cher en chauffage.

Le Château dont le rez de chaussée - que les charnoziens ont pu découvrir le 18 novembre dernier lors d'une journée portes ouvertes - a été aussi mis aux normes (électricité et alarme), ce qui va permettre de le réouvrir à la location dès que la commission de sécurité aura donné son accord et de diminuer significativement les charges d'exploitation. (voir article dédié).

L'ensemble des systèmes d'éclairage mairie, école et château ont été remplacés par des luminaires led grâce à une subvention spécifique de la CCPA qui a versé une aide de 15 000 €, soit 75 % du budget remplacement plafonné à 20 000€.

Les projets en cours d'étude portent sur l'ancienne mairie-école sur la place du village pour y créer 3 logements et sur le rajeunissement de la salle Charnoz accueil à l'arrière. Ces bâtiments auront besoin de travaux de fond pour être remis aux normes

Membres de la commission :

Pierre-Yves TIPA, Loïc FAIPEUR, François MERCIER

thermiques actuelles et devenir plus fonctionnels et agréables.



ZOOM:

La nouvelle chaufferie du Château et de l'école

Le château a connu de très importantes transformations et mises aux normes.

Le système obsolète d'alarme incendie a été remplacé par un nouveau système radio qui équipe la totalité du bâtiment sans avoir nécessité d'importants travaux de passages de câbles. Une nouvelle issue de secours a été réaménagée dans la grande salle et un système de limiteur acoustique, couplé à des poignées à serrures sur les fenêtres, permettront de rouvrir le château à la location pour les charnoziens dans le respect des normes et du voisinage.

Les dalles de faux-plafond du rez de chaussée ont été remplacées en 2021 pour diminuer la résonance des salles, notamment pendant les périodes d'accueil périscolaire.

Les chaudières fuel de l'école et du château ont été remplacées par 2 chaudières à granulés bois de 120 kW chacune. Ces deux machines fonctionnent en cascade en fonction des besoins de chauffage.

Elles ont été installées dans les anciennes écuries du château avec un silo à granulés d'une capacité de 50m3.

Une régulation pilote le chauffage avec une gestion précise de la température en fonction des plages d'utilisation de chaque bâtiment.

Budget global: 513 389 € dont 367 985 € de subventions soit 71.68% (travaux chaufferie + isolant combles + réparations électriques + calorifuge + plafond acoustique + ventilation de l'école)



L'aménagement de la chaufferie a été l'occasion de rafraichir une grande partie du rez-de-chaus<mark>sée d</mark>u château avec la suppression de la "verrue" dans le fond de la grande salle (accès ancienne chaufferie en cave), le remplacement du parquet, l'agrandissement de la cuisine et la rénovation

de son carrelage, faïence et peinture.

Ces travaux auront permis également d'assainir et agrandir les locaux de stockage des associations, avec mise aux normes des branchements électriques pour les manifestations, prise d'eau, portes coupe-feu, éclairage etc...

La distribution électrique du château a également été reprise pour se remettre en conformité, tout comme le garage du CEN avec une nouvelle porte plus résistante et une distribution électrique adaptée à l'outillage à batterie. Les combles du château ont été isolés avec de la laine de roche soufflée et l'ensemble des réseaux de chauffage en cave et en chaufferie ont été calorifugés.

Tous ces travaux améliorent le confort et la sécurité et permettront également des économies substantielles sur les charges d'énergies pour de nombreuses années.







VIE MUNICIPALE / LES SERVICES

L'ÉCOLE MATERNELLE ET PRIMAIRE

En cette rentrée 2023, l'effectif de l'école est resté stable, nous accueillons 102 élèves répartis sur 4 classes. En cette année olympique, le thème commun est le sport avec pour projet des interventions en danse pour tous et en athlétisme pour les plus grands. En parallèle, afin de continuer de développer le parcours artistique et culturel des élèves, trois spectacles au théâtre de l'Allegro à Miribel et un spectacle au théâtre Vaugelas à Meximieux sont prévus. Toutes ces sorties et interventions sont financées par le Sou des écoles de Charnoz.

séances financées par la Mairie et la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain.

Le 9 novembre dernier avait lieu la journée antiharcèlement. Différentes actions ont été menées à l'école dont : « tous en vert contre le harcèlement scolaire » (cf photo).



Les élèves de GS/CP/CE1 vont aussi à la piscine pour 10



LE CCAS

Lieu d'accueil, d'écoute, d'accompagnement ou d'information pour toute personne rencontrant des difficultés ou recherchant des aides, le CCAS est au service des habitants de la commune.

(cuisine, jardinage...), de savoir-faire (bricolage, tricot...) ou tout simplement le plaisir de se rencontrer.

Le CCAS peut animer des actions sociales de proximité. Pour notre commune, il s'agit essentiellement du repas et du colis pour les aînés de la Commune (70 ans et plus). Cette année, ce fut encore l'occasion pour un grand nombre de partager un repas festif, accompagné d'une animation musicale chantée et de découvrir la rénovation de la salle du Château. C'est avec plaisir que tous se retrouvent pour cette journée.

De plus, depuis novembre 2023, le CCAS propose des aprèsmidis récréatives, qui permettent également de lutter contre l'isolement de chacun. Quel que soit votre âge, vous pouvez vous réunir le mardi, à partir de 14h30, à Charnoz Accueil dont la cuisine a entièrement été refaite par l'agent communal.

Sans engagement, ni sur un temps de passage, ni sur une régularité, ces après-midis sont ouvertes à tous.

Autour d'un thé, d'un café, l'idée est de partager un moment de convivialité autour d'un jeu de société, d'échanges d'expériences





Le CCAS de Charnoz sur Ain vous invite à ses après-midis récréatives, à parti du 14 novembre 2023.

TOUS LES MARDIS

A tout âge, entrée libre et gratuite de 14h30 à 18h, à Charnoz Accueil

Autour d'un café, tout est possible : instants de convivialité, d'échange, de jeux en famille ou entre amis, (apportez vos jeux préférés), d'activités diverses s vos goûts (tricot, bricolage), de balades.





VIE MUNICIPALE / LES SERVICES

LA BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque municipale est un endroit ouvert à tous.

Vous pouvez venir y emprunter des ouvrages, les consulter sur place et y passer un bon moment.

C'est un lieu d'échanges et de rencontres. Grâce à l'implication des bénévoles, des après-midi contes ont déjà été organisés les mercredis autour d'un thème choisi : la gourmandise, l'automne (« le petit bonhomme des bois »), l'hiver (« la moufle »).

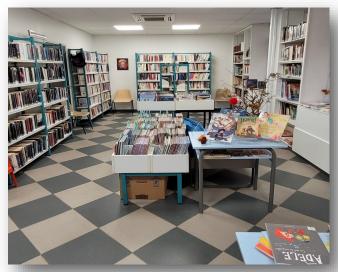
Les bénévoles de la bibliothèque municipale de Charnoz vous accueillent tous les samedis de 10h à 12h et

mercredis de 15h à 18h dans les locaux situés à l'arrière de la Mairie. Pendant les vacances scolaires, des permanences sont assurées. Les dates sont diffusées sur l'application Panneau Pocket et sur le site de la Mairie.

L'inscription à la bibliothèque est gratuite et s'effectue auprès des bénévoles lors d'une permanence.

Le fond des livres et documents représente environs 3 000 ouvrages destinés tant aux tous petits, qu'aux adolescents et aux adultes : romans adultes et enfants, albums pour enfants, bandes dessinées adultes et enfants, livres-cd, livres documentaires.

La subvention annuelle de la Mairie, les dons et les prêts auprès de la





Bibliothèque de prêt (BDP) de Bourg en Bresse permettent d'enrichir le fond des livres tout au long de l'année. Les lecteurs peuvent demander aux bénévoles de réserver des ouvrages auprès de la BDP qui les achemine via une navette bimensuelle. Les livres disponibles à la réservation sont consultables sur le site de la BDP: www.lecture.ain.

Les bénévoles tiennent à **remercier les personnes pour les dons de livres**. Il peut s'agir de romans, d'albums pour enfants, de BD, de livres documentaires. Ils doivent être en bon état et récents (3 à 5 ans maxi). Vous pouvez les déposer lors des permanences.

L'équipe des bénévoles : Danielle Duret, Céline Faipeur, Christiane Munoz, Nathalie Radisson, Céline Raoux, Christine Renaud et Marie-Laure Sinistro.

Pour tout renseignement vous pouvez contacter la mairie ou envoyer un mail à :

bibliothequedecharnoz@gmail.com







Annuaire des Association⁹

- Amicale des Donneurs de Sang
- @ nicole.nidiau@free.fr
- **a** 06 66 28 51 42
- ## Mme Nicole NIDIAU
- * Amicale des Sapeurs Pompiers
- @ cpi.charnoz@gmail.com
- **a** 06 20 90 83 48
- M. Thierry CHULIO
- * Associations des Chasseurs
- **a** 06 76 32 12 76
- **M. Marcel BELLATON**
- * Bibliothèque Municipale
- @ bibliothequedecharnoz@gmail.com
- **a** 04 74 61 43 93
- **Mme Nathalie RADISSON**
- Chaudron Magique
- @ chaudron-magique@hotmail.fr
- **a** 06 52 70 38 03
- **Mme Aurélie RUIZ**
- * Comité des Fêtes
- @ comitedesfetes.charnoz.sur.ain@gmail.com
- **a** 06 47 53 00 25
- ## Mme Sophie COMTE

- Découverte et Création
- @ brunoduval@live.fr
- **a** 06 82 05 89 21
- #M M. Bruno DUVAL
- * Mix Mouv'
- @ mixmouv.charnoz@gmail.com
- **a** 06 01 73 30 57
- # Mme Caroline CHANDANSON
- * OCCS Office Communal Culturel et Sportif
- @ occs.charnoz@gmail.com
- **a** 06 63 90 28 34
- ## M. Loïc FAIPEUR
- Sou des Ecoles
- @ sdecharnoz@gmail.com
- **M. François MERCIER**
- * Trésors d'Antan
- @ bernard.branche791@orange.fr
- **a** 04 74 61 15 13
- **M**me Paulette CHRISTIN
- * Un pas de côté
- @ unpasdecote@gmail.com



AMICALE DES DONNEURS DE SANG

Favoriser la promotion du don de sang et convaincre les personnes encore hésitantes, telles sont les principales missions de l'Amicale des donneurs de sang du canton de Meximieux.

On manque toujours de sang. Il en faut toujours plus car il y a • 4 mois après un voyage dans un pays où sévit le paludisme toujours plus de malades.

Quelles sont les conditions pour donner son sang?

- Être âgé de 18 à 70 ans,
- Peser au moins 50 kg,
- Être reconnu apte au don par le médecin de l'EFS,
- Être en bonne santé.

Il n'est pas toujours possible de donner son sang.

Dans certaines situations, il faut attendre un délai qui peut aller de quelques jours à plusieurs mois :

- 7 jours après la fin d'un traitement par antibiotiques,
- 7 jours après des soins dentaires (sauf soin de carie : 1 jour),
- 14 jours minimum après un épisode infectieux,
- (malaria), ou d'autres parasitoses comme la maladie de Chagas,
- 4 mois après une intervention chirurgicale importante (hospitalisation > 24h).

Plus d'infos sur le site internet:

https://dondesang.efs.sante.fr/





AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

Un nouveau groupe se constitue chez les pompiers du

village depuis 2 ans, l'objectif étant de répondre aux appels des Charnoziens pour un secours de proximité.

En 2022, il y a eu 31 interventions sur la commune incluant 2 accidents de la circulation, 2 incendies, 9 opérations diverses et 18 secours à personnes. A la demande du

département, seuls nos Bips fonctionnent, la sirène ne fait plus partie du déclenchement de l'appel.

Merci pour l'engagement de ce groupe, encourageons-les à poursuivre leurs formations.

Merci aux Charnoziens pour leur soutien.

Rejoignez-nous!

Sur la photo de gauche à droite:

Cédric BELARDE 31 ans, informaticien, pompier dans le Rhône depuis 2018 nous a rejoint en 2022,

Romain BARRIERE, 46 ans, Agent EDF Manager au centre de formation, engagé en 2021,

Titouan LANCESSEUR, 17 ans, lycéen engagé en 2023,

Esteban DECARLI, 17 ans, Lycéen, engagé en 2023,

Thierry CHULIO, 52 ans, plombier sur la commune, 35 ans d'engagement, actuellement en suspension et également président de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers.

Clémence RINGUET, 18 ans, étudiante en école d'infirmière, Clémence s'est engagée en 2021 et a également pris un double engagement au centre d'incendie et de secours de Meximieux-Pérouges en 2023.

Marc LANCESSEUR, 53 ans, Opérateur Process, engagé en 2009, double engagement au centre de Meximieux-Pérouges.



ASSOCIATION DES CHASSEURS

L'Association des Chasseurs de Charnoz sur Ain rassemble 21 passionnés, de 19 à 92 ans, unis par la passion de la chasse.

De septembre à février, les jeudis et dimanches sont consacrés à la chasse du petit gibier (faisans, perdrix, lièvres, bécasses...). A partir de mi-octobre, un samedi matin sur deux est consacré aux battues au grand gibier (chevreuil et sanglier), soit environ une dizaine de matinée dans l'année.

Cependant, cette association ne se limite pas à la chasse. Elle joue un rôle actif dans la préservation de l'environnement local. En effet, les membres consacrent du temps à l'entretien des chemins des bois et forêts de Charnoz, offrant ainsi aux promeneurs des espaces naturels agréables à découvrir. Ces efforts sont soutenus par des journées de corvées obligatoires pour les adhérents de l'association.

L'association joue également un rôle important dans la régulation des Espèces susceptibles d'occasionner des dégâts (ESOD), agissant de manière responsable pour préserver les terres agricoles, les cultures et les élevages domestiques, ainsi que les espèces animales en danger. Cette mission délicate témoigne de leur souci constant pour la préservation de l'équilibre naturel et de la cohabitation harmonieuse entre l'homme et la nature.



En dehors de leurs activités habituelles, l'association anime le village avec sa matinée de vente de boudins en mars et l'organisation de son concours annuel de pétanque en août.

Cette assemblée hétérogène de chasseurs, composée de personnes issues de différents milieux sociaux et professionnels, et de différentes générations, contribue au tissu social de la commune.

Marcel Bellaton préside l'association depuis 2005. Il

incarne les valeurs de respect, de responsabilité et de tradition, tout en favorisant l'intégration des nouveaux membres au sein de cette belle communauté.

L'Association des Chasseurs de Charnoz sur Ain est un pilier de la vie du village, mêlant tradition, engagement écologique et moments de partage, contribuant ainsi à l'harmonie et à la diversité de notre charmante commune.



CHAUDRON MAGIQUE

Chaudron Magique, bientôt le quart de siècle!

Le Chaudron Magique est une association parentale qui accueille les enfants de l'école primaire de Charnoz-Sur-Ain :

=> pour le périscolaire : le matin de 7h00 à 8h15 et le soir de 16h30 à 18h30

=> pour la restauration méridienne : de 11h30 à 13h20

Christelle, Priscilla et Perrine, nos trois formidables salariées, ac- l'Assemblée Générale fin mars! cueillent avec bienveillance et bonne humeur les enfants des 65 familles inscrits au Chaudron Magique.

Trois manifestations ont déjà eu lieu depuis le début de l'année scolaire: les ventes de sacs, de fleurs de Noël et de boites de Noël.

Le château a également été rénové, offrant ainsi un espace propice à l'accueil des enfants (et bien décorés par ces derniers!).

En septembre 2023, le Chaudron Magique a eu 24 ans, le quart de siècle approche! Nous espérons que cette belle aventure continuera encore longtemps : parents d'élèves, venez nombreux à



COMITE DES FÊTES

Le Comité des fêtes vous proposera en 2024 ses quatre animations, le vide dressing le 6 avril, le bal de l'été le 6 juillet, la fête du village le 7 septembre et la crozitartiflette le 16 novembre, sans oublier notre assemblée générale qui se tiendra le 23 mars.

Le Comité des fêtes est ouvert à toute proposition pour de nouvelles animations. Il a besoin de bénévoles, n'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez faire partie de l'équipe.

Enfin, le comité des fêtes souhaite remercier les charnoziens pour leur présence lors de nos manifestations,

c'est grâce à vous que nous pouvons organiser ces évènements, alors venez toujours de plus en plus nombreux afin de partager des moments festifs.



DÉCOUVERTE ET CRÉATION

Forte de ses 27 ans d'existence, Découverte et Création vous Nous organiserons également en 2024 "la balade pour tous" suelle (distance maximum 15 km, dénivelé inferieur à 500 5 mai. mètres), et 3 randonnées sportives.

propose chaque saison une randonnée familiale men- dans les environs de Charnoz le 21 avril, le "vide-greniers" le

Toutes nos sorties se déroulent à la journée avec en moyenne N'hésitez pas à venir nous rejoindre. une vingtaine de personnes de tous âges, et dans la bonne humeur.

Cette saison, nous vous proposons des escapades dans le Bugey, la Dombes, les Pierres Dorées, le Beaujolais Vert, etc...







Mix mouv'

MIX MOUV souffle ses bougies! Voilà 10 belles années écoulées Toujours pour plus de nouveautés, MIX MOUV organisera des stages depuis la création de l'association Charnozienne.

L'association s'anime à travers les bénévoles et les adhérents tou- manifestations. jours plus nombreux. La rentrée 2023-2024 enregistre un record Merci pour votre soutien. avec près de 140 inscriptions!

Les cours se diversifient au fil des années avec de l'éveil à la danse pour les plus petits, du modern'dance / hip-hop pour les enfants, des cours de talons pour les plus curieux/ses, des cours en duo de rock et de salsa, un peu de zénitude pour les stretcheurs et beaucoup de sport pour les autres (renforcement musculaire, step, CAF, fitdance).

Le gala MIX MOUV fut un vrai succès en 2023, alors rdv le 22 juin pour la version 2024.

D'ici là, on se voit bientôt autour d'une soirée « bal masqué » le samedi 10 février.

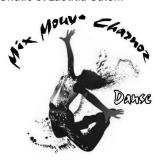
de danses, informations plus précises à venir pour ces prochaines

Présidente: Caroline Chandanson.

Trésorière: Audrey Genin,

Secrétaire: Crystèle Lyandrat,

Professeures: Perrine Chulio et Laetitia Caleffi



occs

sportif et pour les jeunes du village.

En 2022 et 2023, la branche jeunesse, grâce aux recettes de la vente Le sport a encore une fois été un moment fort avec la 5e édition du Island » à Lyon. A la rentrée 2023 le groupe des jeunes s'est encore réunissant de nombreux charnozien(e)s comme bénévoles. agrandi, maintenant ils sont 20! Deux activités sont prévues : une sortie en février à Lyon et une en avril à Walibi.

Fin 2022, l'OCCS a organisé une nouvelle matinée yoga ouverte à du festival de rue avec les deux compagnies : Rendez vous cette tous les niveaux au château avec les deux professeurs Matthieu et MariSol Morh afin de faire découvrir cette pratique aux novices et permettre aux habitués de pratiquer selon leur niveau. Cette matinée a eu un beau succès.

En avril, une nouveauté pour l'OCCS a été de proposer une journée animée par Véronique Moutier de « l'Ortillère » autour de la cueillette et la cuisine des plantes sauvages.



L'OCCS a eu une année encore bien rythmée et diversifiée en propo- Cet atelier a réuni une vingtaine de personnes qui sont toutes reparsant un large choix d'activités aux charnoziens au niveau culturel, ties avec un regard nouveau sur la nature qui nous entoure et sa richesse.

de brioches et de la tombola, a pu aller faire une sortie : « prison Cross de la rose, qui est une manifestation intergénérationnelle

Mais cela n'est pas fini, le théâtre de verdure s'est animé au moment des beaux jours avec la fête de la musique avec 3 groupes et lors année pour de nouvelles aventures!

N'hésitez pas à rejoindre notre équipe pour être bénévole en fonction de vos envies et disponibilités! Cela permet d'animer notre village avec des manifestions conviviales et festives!



Sou des écoles

Le Sou des Ecoles est la plus vieille association du village puis- joindre, en tant que membre ou simple visiteur de nos manifestations qu'elle a vu le jour en 1905.

pour partager le plaisir de participer à un projet commun toujours convivial!

Elle poursuit ses activités d'animation de l'école et du village et de soutien au financement des activités scolaires grâce à une équipe de 23 membres très motivés.

L'association propose plusieurs ventes de produits locaux aux parents d'élèves au cours de l'année avec le double objectifs de générer des recettes pour la vie de l'association mais également de promouvoir les agriculteurs et marchands locaux. Diverses manifestations ponctuent aussi l'année scolaire avec notamment le défilé de lampions pour le 8 décembre, la venue du Père Noël à l'école (en calèche en 2022!), le carnaval de printemps et surtout la kermesse qui clôture l'année scolaire avec une soirée festive pour les petits et les grands.



L'association remercie l'ensemble des bénévoles qui œuvrent à son fonctionnement tout au long de l'année et vous invite à la re-





TRÉSORS D'ANTAN

La poule au pot 2023 a rencontré un réel succès comme les autres années.

La concentration du mois de juin a bien marché malgré la pluie , les bénéfices de ces manifestations nous permettent d'acheter du matériel pour être indépendant.



Une sortie a eu lieu à la Fondation BERLIET au Montellier le 2 septembre, il y avait une bonne quarantaine de personnes. Elles ont été enchantées.

Une photo a été prise devant le T 100 BERLIET un monstre, on se sent tout petit à coté une prouesse de mécanique pour l'époque.





JANVIER 2024:

Samedi 14: Randonnée familiale

Vendredi 19: Vœux du maire 19h - Mairie

FÉVRIER 2024 :

Samedi 10: Bal masqué - Château

Dimanche 11: Randonnée familiale

MARS 2024:

Samedi 02: Distribution des sacs jaunes de 10h à

12h - Mairie

Samedi 10: Randonnée familiale

Samedi 10: Boudins des Chasseurs - Château

Dimanche 17: Poule au pot et AG Trésors d'A ntan-

Château

Samedi 23: AG Comité des Fêtes - Château

Dimanche 24: Randonnée sportive

AVRIL 2024:

Samedi 06: Vide dressing - Château

Vendredi 12: Carnaval du Sou des écoles

Dimanche 14: Randonnée familiale

Dimanche 21: Balades pour tous dans Charnoz

MAI 2024:

Dimanche 05: Vide grenier - Château et parc

Dimanche 12: Randonnée familiale

JUIN 2024:

Samedi 08: Distribution des sacs jaunes de 10h à

12h - Mairie

Dimanche 09: Elections européennes

Dimanche 09: Exposition de voitures anciennes -

Château et parc

Dimanche 09: Randonnée familiale

Dimanche 09: Vente d'andouillettes de l'Amicale

des Sapeur-pompiers - Mairie

Samedi 22: « Faites de la musique », concert -

Théâtre de verdure

Vendredi 28: Fête de l'école - Théâtre de verdure et

école

Dimanche 30: Randonnée fin de saison

JUILLET 2024:

Vendredi 05: Cinéma de plein air, terrain de foot

Samedi 06: Bal du Comité des Fêtes - Ecole

AOÛT 2024:

Samedi 03: Pétanque des Chasseurs - Parc du

Château

SEPTEMBRE 2024:

Samedi 07: Forum des associations et fête du vil-

lage

Dimanche 08: Randonnée familiale

Dimanche 22: Randonnée sportive

OCTOBRE 2024:

Samedi 12: Distribution des sacs jaunes 10h à 12h -

Mairie

Dimanche 13: Randonnée familiale

NOVEMBRE 2024:

Dimanche 10: Randonnée familiale

Dimanche 24: Randonnée sportive

DÉCEMBRE 2024:

Dimanche 08: Randonnée familiale



SECRETARIAT DE MAIRIE ET BIBLIOTHÈQUE

Horaires d'ouverture mairie

- > Lundi 14h à 17h
- > Mercredi 9h à 12h
- > Jeudi 15 heures à 18 heures.
- > Samedi (semaines impaires) 9 h à 12 h

a 04 74 61 45 77

@:accueil@mairie-charnoz.fr

www.mairie-charnoz.fr



Horaires d'ouverture bibliothèque

- > Mercredi 15h à 18h
- > Samedi 9h à 12h

a 04 74 61 43 93

@:bibliothequedecharnoz@gmail.com

TOUQUAN

ouvert à tous y compris aux non-résidents de la CCPA, possible). avec réservation obligatoire.

TOUQUAN est un nouveau service de transport à la demande, (les usagers sont invités à prévoir la monnaie, dans la mesure du

forme régionale unique 8000

Le service est ouvert du lundi au vendredi, de 9h à 17h

(heure de prise en charge et heure de dépose) à l'exclusion des jours fériés.

Chaque réaliser trausager peut jusqu'à jets par mois (ou 10 allers- retours) au prix de 2€ par trajet. Le paiement se fait au moment de la montée à bord du véhicule, directement auprès du chauffeur, en liquide.

Ce service de Transport à la demande est accessible Celle-ci est à effectuer uniquement par téléphone via une plate- aux personnes à mobilité réduite, dès lors qu'elles peuvent se 7000. rendre à l'arrêt de prise en charge (à mentionner au moment de la réservation). Une aide à la montée et à la descente du véhicule peut cependant être apportée.



DÉCHETTERIES

POUR LES PARTICULIERS	Tout type de véhicules avec		Véhicules avec PTAC > 3,5
FOOR LES PARTICULIERS	PTAC < 3,5 tonnes		tonnes
	de 1 à 25 passages	0 € par passage	Accès interdit
Par année civile	26 passages et +	10 € par passage	Accès interdit

Le décompte est automatisé par la lecture des plaques d'immatriculation. La facture est envoyée par trimestre sous réserve d'un minimum facturable de 75€ sans quoi elle sera reconduite au trimestre suivant.

Plus d'infos: www.cc-plainedelain.fr

Contact du service déchetteries : decheterie@cc-plainedelain.fr ou au 04 74 46 46 03

PANNEAU POCKET

PanneauPocket est une application mobile gratuite, sans publicité, sans création de comptes ni aucune récolte de données personnelles

La commune diffuse sur l'application PanneauPocket des alertes et arrêtés de la préfecture, alertes météo, coupures réseau, travaux à venir, comptes-rendus de conseils municipaux, évènements de la vie quotidienne et manifestations...

Il suffit de quelques secondes pour installer Panneau-Pocket sur son smartphone et mettre en favoris une ou plusieurs collectivités





DISTRIBUTION DES SACS JAUNES

Vous êtes invités à venir récupérer vos sacs à la Mairie (40, rue de Monétroi):

- Samedi 2 mars 10h à 12h
- Samedi 8 juin de 10h à 12h
- Samedi 12 octobre de 10h à 12h



ANIMAUX

La divagation des chiens, les nuisances sonores provoquées par les aboiements intempestifs, les déjections sont autant de sources du mécontentement de certains de nos concitoyens.

Soyez vigilants à ne pas laisser errer ou aboyer votre chien. Pensez à ceux qui doivent se lever tôt ou ceux qui se reposent. Les déjections doivent également être ramasser.

tous les chiens, particulièrement ceux de 1ère ou 2ème catégorie , doivent être muselés et tenus en laisse par une personne majeure dans les lieux publics.

Nous rappelons aux propriétaires de chiens qu'ils sont responsables en tous points des agissements de leur animal de compa-

TRI DU VERRE

Des bennes de collecte sont mises à votre disposition :

- à proximité du Château Messimy,
- dans la Zone Artisanale,
- au bout de la rue Vie du Bourg.

Nous vous remercions d'avance de limiter les nuisances sonores auprès des riverains en déposant vos verres en journée.



FEU DE DÉCHETS

Il est interdit de brûler des déchets verts (végétaux secs ou humides) chez soi, que ce soit avec un incinérateur de jardin ou à l'air libre.

Il est possible de les utiliser en paillage ou en compost individuel car ils sont biodégradables.

Il est également possible de les déposer en respectant les règles des déchetteries.

NUISANCES SONORES

Conformément à l'arrêté préfectoral du 19 avril 1993, les horaires pour les travaux des particuliers susceptibles de causer une gêne au voisinage sont :

- les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h30,
- •les samedis de 9h à 12 h et de 15h à 19h,
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

ASSISTANTES MATERNELLES

Madame Justine CERRUTI	24 Rue du Général Messimy	06 50 50 97 16
Madame Carole CIPRIANI	40 Chemin de Billieux	07 84 14 94 70
Madame Valérie DOUDIES	2 Rue Général Messimy	06 60 83 54 10
Madame Danielle DUFOUR	Rue Général Messimy	06 65 08 50 53
Madame Audrey FAVIER	28 Rue de Monétroi	06 67 64 06 75
Madame Isabelle GOGUILLOT	16 Rue du Fouilloux	06 12 93 40 75
Madame Laure LANCESSEUR	Impasse du Bugey	06 77 99 93 34
Madame Sylvie LAPORTE	8 Rue Général Messimy	06 07 73 86 70
Madame Isabelle RIVOIRE	19 Rue Sabot	04 74 61 41 57

LES DÉMARCHES

<u>Démarches</u>	Ou s 'adresser?	Pièces à fournir:
CARTE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT	Mairie équipée d'un dispositif (les plus proches sont: Ambérieu en Bugey, La- gnieu, Meximieux, Montluel, Saint Vul bas).	Pour connaître les pièces à fournir et faire la pré demande sur le site => passeport.ants.gouv.fr
RECONNAISSANCE AVANT OU APRES LA NAISSANCE	Dans n'importe quelle mairie.	Pièce d'identité en cours de validité et faire une déclaration à l'Etat Civil.
MARIAGE	Mairie de domicile des futurs mariés ou des parents.	Dossier à retirer et remplir, Pièce d'identité en cours de validité des mariés , actes de naissance de moins de 3 mois à la date du mariage, justificatif de domicile, contrat de mariage si vous en avez établi un. Pour les témoins: noms, prénoms, adresse, profession et pièces d'identité.
PACS	Mairie du domicile ou chez un notaire.	Remplir une Déclaration conjointe d'un Pacs et une Convention de Pacs, Pièce d'identité en cours de validité, les actes de naissance de moins de 3 mois.
RECENSEMENT CITOYEN	Mairie de domicile.	Copie du livret de famille, Pièce d'identité en cours de validité et un justificatif de domicile. Tout jeune français doit se faire recenser entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3ème mois qui suit celui de l'anniversaire. Il reçoit alors une attestation qui lui permet de recevoir sa convocation à la JDC (Journée Défense et Citoyenneté). L'attestation et/ ou le certificat de participation à la JDC seront demandés pour l'inscription aux examens du Bac, du brevet professionnel, du permis de conduire ou à un concours organisés par l'administration française
INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES	Mairie de domicile ou en ligne (service public.fr)	Pièce d'identité en cours de validité, justificatif de domicile, formulaire d'inscription dûment renseigné.
LÉGALISATION DE SIGNATURE	Mairie de domicile.	Pièce d'identité en cours de validité. Le document doit être signé devant l'agent de la mairie.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA PLAINE DE L'AIN

A l'interface entre la région lyonnaise et le sud du département de Adresse : 143 rue du château - 01150 Chazey-sur-Ain l'Ain, la Plaine de l'Ain bénéficie d'axes routiers, autoroutiers et ferroviaires renforçant son attractivité. De la confluence de l'Ain et du Rhône, aux portes de la Dombes et du Bugey, elle offre un cadre de vie préservé au cœur d'un territoire au fort développement économique et au cœur des innovations.

La Communauté de communes de la Plaine de l'Ain, la 7ème de France par sa population, regroupe 53 communes.

Tél: 04 74 61 96 40

Email: contact@cc-plainedelain.fr

Site: www.cc-plainedelain.fr



COMPOSTEUR ET AIDES DE LA CCPA

Afin d'encourager la réduction des ordures ménagères à collecter et à traiter, la communauté de communes de la Plaine de l'Ain apporte son soutien financier aux particuliers qui font l'acquisition d'un composteur individuel (vendu dans divers magasins : outillage, jardinerie...).

Une aide est possible pour l'acquisition d'un composteur par foyer. Elle correspond à un taux d'aide de 70% d'une dépense éligible maximum de 65€, soit une aide possible de 45,50€.

LES MODALITÉS:

Demande d'aide à formuler auprès de la CCPA avec la facture nominative du composteur, un document prouvant la domiciliation sur l'une des communes du territoire de la CCPA et un relevé d'identité bancaire.

Dans mon composteur, je jette uniquement:

- > des branchages, tontes de gazon séchées et feuilles mortes
- > des coquilles d'œufs et carapaces de crustacés écrasées, restes de repas recouverts par des déchets secs
- > du marc de café et sachets de thé
- > des épluchures de fruits et légumes (les agrumes sont à éviter ou en toute petite quantité)

Une question? dechets@cc-plainedelain.fr



RÉSERVATION SALLES (exclusivement aux Charnozien(e)s)

CHARNOZ ACCUEIL

Modalités de location: 25 personnes maximum

Aucun prêt ou location de vaisselle.

Location du vendredi soir au dimanche soir.

Un état des lieux sera fait à l'entrée et à la sortie.

Pièces à fournir: copie d'une pièce d'identité en cours de validité, attestation d'assurance de responsabilité civil et de location de la salle, un chèque de caution de 200€.

Tarif: 172€ le Week end et 118€ la journée (du lundi au jeudi).

LE CHÂTEAU

Modalités de location: 100 personnes maximum

Aucun prêt ou location de vaisselle.

Location du vendredi soir au dimanche soir.

Un état des lieux sera fait à l'entrée et à la sortie.

Pièces à fournir: copie d'une pièce d'identité en cours de validité, attestation d'assurance de responsabilité civil et de location de la salle, un chèque de caution de 600€.

Tarif: 643€ le Week end.



Naissances

- Andréa. B 26/01/2023
- Arya. L 24/02/2023
- Matéo. C 28/02/2023
- Amandine, B.L 19/03/2023
- Kelya. B 27/03/2023
- Iris. S 10/04/2023

- Matteo. B.S 16/04/2023
- Aliyah. B 25/04/2023
- Aris. A 18/06/2023
- Ayline. B.L 26/07/2023
- Yeva. C 11/12/2023

Mariages

- Laetitia GAUDELLI & Grégory BORDONADO 18/04/2023
- Mathilde PINZANO & Julien BRISSET 11/05/2023

Décès

- Marie-Paule MULOT le 18/08/2023
- Claude COMTE le 30/08/2023
- Gilbert GROSSET le 22/11/2023

- Josette BARRET le 06/12/2023
- Jean FAVIER le 23/12/20023



A BESOIN DE VOUS!

Pour tous renseignements, contactez Marc Lancesseur au 06.69.55.97.48

S'ENGAGER POUR SON PAYS EN DEVENANT SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE

